



Fiche technique - CEEPC

La plupart du conditionnement papier est recyclable et/ou compostable.

La plupart du conditionnement papier est recyclable. Les rares exceptions se produisent généralement lorsque des matériels en cire, ou qui ne sont pas en papier, ont été ajoutés au papier afin que le récipient puisse accomplir sa fonction particulière - et ainsi offrir au consommateur un produit dans un état optimal.

La difficulté de recycler les boîtes en carton ciré est expliquée dans une feuille d'information à part sur le site internet du CEEPC. Grâce à l'hydropulpage, il est possible de séparer l'aluminium et le polyéthylène du conditionnement composite, afin que les fibres de papier puissent être réemployées (surtout dans le papier à usage domestique et de toilette).

Tandis qu'en majorité, les produits papier sont recyclables, ils finissent parfois trop loin de l'usine de recyclage pour en valoir la peine du point de vue monétaire.

Ainsi, il existe, dans les provinces atlantiques ou celles des Prairies, des installations de recyclage limitées ou ne convenant pas au recyclage de certains conditionnements papier usagés. Même les communautés rurales des provinces dotées d'usines de recyclage s'inquiètent de ce que leur coûte l'envoi de papier usagé, généralement à faible valeur, sur de grandes distances, pour un avantage monétaire minime.

Conscient de ce fait, et du fait que les matériels en papier (cellulose) fournissent une bonne source de carbone, le CEEPC s'est mis à enquêter sur la solution du compostage dès 1991. Une recherche dans la documentation écrite mondiale n'a révélé aucune information précédemment publiée à ce sujet. C'est pourquoi le CEEPC a engagé le campus de *Macdonald College* de l'Université McGill à Montréal pour procéder à certains essais sur le carton usagé ciré et le vieux carton à boîtes.

Les essais ont été très probants. Le carton ondulé ciré pouvait bel et bien produire un bon compost. Trois des sept échantillons testés ont répondu aux normes de l'Ontario concernant l'usage sans restrictions, tandis que trois autres se sont qualifiés à un usage avec restrictions. Le *Macdonald College* a suggéré que ces derniers pourraient constituer une matière précieuse pour les plantes d'ornement et les autres plantes non comestibles. En 1992, un essai ultérieur, à bien plus grande échelle, dans un local de compostage en Ontario, n'a révélé aucun problème concernant le carton ondulé ciré.

Aujourd'hui, l'Île-du-Prince-Édouard composte tous ses vieux cartons. La Nouvelle-Écosse envoie plus de vieux cartons au compostage qu'au recyclage. Le CEEPC encourage les Prairies à envisager le compostage.